

#### **44 - Subventions aux structures et associations culturelles dans le cadre du dispositif Emergences - Première répartition 2016**

**M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur :** La Ville de Besançon, avec le dispositif Emergences, apporte son soutien à de jeunes artistes du territoire dans le domaine du spectacle vivant.

Ce programme, porté par la Ville en partenariat étroit avec des structures culturelles bisontines (Les 2 Scènes - Scène nationale de Besançon, La Rodia - Scène de musiques actuelles, le Centre Dramatique National Besançon Franche-Comté, le Service Culturel du CROUS), permet d'accompagner des projets de création par le biais d'un soutien individualisé qui peut prendre différentes formes et qui peut s'inscrire dans la durée (espaces d'échanges, conseils et suivis de professionnels, aide financière, soutien administratif à la structuration et à la communication, mise à disposition d'espaces et de conditions de travail professionnels, mises en réseaux...).

Dans ce cadre, un temps fort, la semaine des Emergences, donne l'occasion à ces jeunes artistes de dévoiler leurs créations inédites au public et aux professionnels sur les plateaux des scènes bisontines. La 9<sup>ème</sup> édition, qui se déroulera du 31 mai au 3 juin 2016, mettra à l'honneur trois projets.

En complément, le public aura la possibilité, au cours de cet événement, de découvrir de jeunes groupes du territoire dans différents bars et petits lieux musicaux de la ville. En effet, la Ville collabore avec des associations musicales bisontines qui assurent le repérage de ces nouveaux talents et l'organisation de ces concerts présentés chaque soir à 22 h.

Dans le cadre du dispositif Emergences, il est proposé d'apporter les aides financières aux associations et structures suivantes :

#### **I - Aux associations qui présenteront leurs projets de création dans le cadre de la semaine des Emergences 2016**

##### **- Vieille Branche - Association Compagnie Prune (arts de la rue)**

Née en 2012 de la rencontre entre Leslie Montagu et Jean-François Chapon, la Compagnie Prune, installée à Besançon, oriente sa démarche autour du croisement entre arts de la parole (conte, théâtre) et arts du mouvement (acrobatie, danse).

En cours de création depuis plus d'un an, le projet *Vieille Branche*, dont le texte est issu d'un collectage, évoque le thème de la transmission. Présentée autour et dans un arbre, cette création se distingue par la spécificité du travail scénique. Avec la collaboration étroite de l'Association Pic et Perches, les artistes ont ainsi apprivoisé le matériel des élagueurs pour le mettre au service de leur propos artistique.

Bénéficiant du regard extérieur de Céline Chatelain, la Compagnie Prune travaille actuellement à la finalisation de ce spectacle pluridisciplinaire, qui mêle théâtre, danse verticale et musique, avant de pouvoir le confronter au public.

Après un premier soutien de 2 000 € en septembre 2015, il est proposé d'allouer une aide complémentaire de **5 000 €** à l'Association Compagnie Prune afin de lui permettre d'avancer et de finaliser le spectacle *Vieille Branche* qui sera présenté à la Grange Huguenet avec l'accompagnement des 2 Scènes-Scène nationale de Besançon durant la semaine des Emergences.

**- Marion Roch - Association Les Guitares de Cunégonde (musiques actuelles/pop, électro)**

Créée en 2013, l'Association Les Guitares de Cunégonde (LGDC) est le support administratif de l'activité artistique de la jeune auteure, compositeur et interprète Marion Roch.

Entourée d'une nouvelle équipe de musiciens, elle oriente actuellement son travail vers des directions jusqu'alors inexplorées dans son parcours, mêlant à sa voix des rythmiques électroniques et des instruments acoustiques.

Après un travail en studio pour enregistrer son nouvel album, Marion Roch poursuit sa recherche scénique, accompagnée par le metteur en scène bisontin Mohamed Guellati, en vue d'aboutir à un spectacle adaptable pour festivals et salles assises.

Il est proposé d'allouer un soutien de **6 000 €** à l'Association Les Guitares de Cunégonde afin de permettre d'avancer et de finaliser le projet de création scénique de Marion Roch qui sera présenté au Petit Théâtre de la Bouloie lors de la semaine des Emergences.

**- Gliz - Association Pont de grange (musiques actuelles/pop, rock)**

Entre formation classique, apprentissage en fanfare dans la musique balkanique et autodidaxie, ce trio, aux influences musicales très variées, qui mêle tuba, banjo et batterie, affiche une identité artistique singulière.

Le groupe élabore actuellement sa recherche scénique autour d'une création lumière, d'un travail sur le décor pour mettre en valeur les instruments et d'une occupation plus dynamique de l'espace.

Avec l'Association «Pont de grange» qui porte l'administration et la structure belfortaine «V2C - développement» qui assure un accompagnement à la production et à la diffusion, le groupe vise à construire une démarche de professionnalisation et de structuration solide.

Il est proposé d'apporter une aide de **5 000 €** à l'Association «Pont de grange» afin de permettre au groupe Gliz d'avancer et de finaliser son projet de création scénique qui sera présenté à La Rodia lors de la semaine des Emergences.

En cas d'accord, le montant total des subventions, soit **16 000 €**, sera prélevé sur la ligne 65.33/6574 CS 10032.

**II - Aux associations musicales qui collaborent à l'organisation des concerts dans les bars dans le cadre de la semaine des Emergences 2016**

Dans le cadre de la semaine des Emergences, les associations musicales bisontines assurent le repérage de nouveaux talents et l'organisation de concerts de jeunes groupes bisontins, chaque soir à 22 h, dans différents bars et petits lieux musicaux de la ville.

Le Consortium, collectif d'associations musiques actuelles bisontines créé en 2012, réalise l'interface de ce projet pour la quatrième année, ainsi que l'organisation de l'une des soirées.

Il est proposé d'attribuer une aide de 800 € aux associations CAEM, Topaze Prod, Le Consortium et Le Bastion, organisatrices d'une soirée concert dans un bar, afin de leur permettre la prise en charge de l'ensemble des frais induits (technique, artistique, droits d'auteur...).

Il est proposé d'accorder une aide complémentaire de 500 € à l'Association Le Consortium, au titre de son rôle d'interface.

La subvention au Bastion fera l'objet d'un avenant n° 3 à la convention triennale 2015-2017 liant la Ville et l'Association.

En cas d'accord, le montant total des subventions, soit **3 700 €**, sera prélevé sur la ligne 65.33/6574 CS 10032.

### **III - A deux associations qui poursuivent le développement de leur projet de création présenté dans le cadre de la semaine des Emergences 2015**

Le dispositif Emergences s'inscrit comme un accompagnement dans la durée, en adéquation avec le processus de création artistique. Ainsi, la Ville de Besançon apporte un soutien complémentaire à deux projets présentés dans le cadre de la semaine des Emergences 2015 et qui bénéficient de nouvelles perspectives de production et diffusion.

#### **- Anën Mapu - Association Ordinaire d'Exception (cirque)**

Créée en 2011, l'Association Ordinaire d'Exception a vocation à porter des projets artistiques et culturels dans le domaine des arts du cirque. Cette structure accompagne notamment le travail de création de Julien Cramillet, jeune artiste circassien né à Besançon, ayant traversé les écoles du Cirque Plume, de Passe-Muraille, de Rosny-sous-Bois, de Lomme avant le Centre National des Arts du Cirque de Châlons-en-Champagne.

Après la présentation d'une première étape d'*Anën Mapu*, duo de danse et corde volante, à l'Espace lors de la semaine des Emergences 2016, Julien Cramillet et José Luis Córdova poursuivent leur démarche de création. À mi-parcours, après un passage au Plus Petit Cirque du Monde et à La Cascade - Pôle National Cirque, ils prolongent leur travail de création à la Friche Artistique de Besançon, au CREAC - Pôle National Cirque Méditerranée, à l'Académie Fratellini, au théâtre Mansart et à Cirk'Eole pour une sortie prévue début 2017. La compagnie a également bénéficié d'un accompagnement dans le cadre de Focus Cirq' 2016 et a présenté, dans ce cadre, une étape de création auprès de programmateurs de la région.

Il est proposé d'allouer une aide de **3 500 €** à l'Association Ordinaire d'Exception pour poursuivre sa création et finaliser son spectacle *Anën Mapu*.

#### **- Oli & Sam - Association Atelier de la Toupie (musiques actuelles/pop, folk, jazz)**

Créée en 2008, l'Association Atelier de la Toupie accompagne le projet de développement du groupe Oli & Sam.

Composé d'une chanteuse-pianiste, d'un guitariste-chanteur et d'un batteur, ce trio avait présenté son spectacle au Petit Théâtre de la Bouloie lors de l'édition 2015 de la semaine des Emergences.

Depuis, il s'est produit dans près de 20 lieux différents et le projet a été sélectionné pour l'Opération Engrenage, occasion d'une rencontre avec des professionnels nationaux du milieu des musiques actuelles. Le groupe bénéficie également du soutien et du suivi du service culturel du CROUS, du Bastion, d'Echosystem mais aussi de nombreux partenaires.

Il est proposé d'allouer un soutien de **3 000 €** à l'Association Atelier de la Toupie afin de soutenir l'aboutissement du projet de création scénique du trio Oli & Sam et d'en favoriser sa diffusion.

En cas d'accord, le montant total des subventions, soit **6 500 €**, sera prélevé sur la ligne 65.33/6574 CS 10032.

#### **IV - Au CROUS de Besançon qui, avec un programme de soutien spécifique, accompagne des projets en cours d'émergence**

##### **- Le Festival de la Bouloie - 4 au 8 avril 2016 - Service culturel du CROUS**

Proposé par le Service culturel du CROUS, le Festival de la Bouloie présente des projets de création amateurs d'étudiants dans les domaines de la danse, du théâtre et de la performance.

Cette manifestation s'inscrit comme un espace de repérage de talents émergents issus des différentes filières universitaires bisontines. Dans le cadre de cet événement, le Service culturel du CROUS permet aux étudiants de développer une première création sur scène, dans des conditions professionnelles, après une période de résidence au Petit Théâtre de la Bouloie ou sur le Campus.

Il est proposé d'apporter un soutien de **2 500 €** au CROUS de Besançon pour la réalisation de ce Festival.

En cas d'accord, la somme totale, soit **2 500 €**, sera prélevée sur la ligne 65.33/65731 CS 10032.

#### **Propositions**

Le Conseil Municipal est invité à :

- se prononcer sur l'attribution des subventions proposées, dans le cadre du dispositif Emergences, pour un montant total de 28 700 €,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n° 3 à intervenir à la convention triennale conclue avec l'association Le Bastion.

**«M. LE MAIRE** : Y a-t-il des questions ? Des oppositions ou des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

MM. SCHAUSS et POULIN n'ont pas pris part au vote.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 52

Contre : 0

Abstention : 0

*Récépissé préfectoral du 23 mai 2016.*